

faut de cette subdivision pour en former le nombre donné et y ajouter celle de la subdivision s'il y en a.

D. Que faut-il faire pour convertir des unités d'une plus basse dénomination en celle d'une plus haute ?

R. Pour réduire des unités d'une basse dénomination en une plus haute, il faut diviser le nombre donné par autant d'unités que la plus haute dénomination en contient de la plus basse ; le reste de chaque division est toujours de même nature que le dividende et ce reste doit être mis après chaque quotient.

D. Comment se fait l'addition composée ?

R. L'addition composée se fait comme celle des nombres simples ; après avoir mis les unités de même espèce les unes sous les autres, on commence par les unités de la plus petite espèce ; si la somme contient des unités de l'ordre supérieur on en fait la réduction et on les porte à la colonne suivante et on pose le reste, s'il y en a, à la colonne qu'on vient d'additionner.

§ XIV.

DE LA SOUSTRACTION ET MULTIPLICATION COMPOSÉES.

D. Comment se fait la soustraction composée ?

R. La soustraction composée se fait comme la soustraction simple ; mais 1° quand on emprunte une unité, on la réduit en la même espèce que celles pour lesquelles on fait l'emprunt. 2° S'il y a de ces unités dans le nombre supérieur, on y joint l'unité empruntée ainsi réduite ; mais il est beaucoup plus facile d'opérer avec ce que l'on a emprunté et de joindre au reste ce que l'on avait avant que d'emprunter.

D. Comment se fait la multiplication composée ?